

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 16/08/2024 - 17081 - 2014 B 04272 - 808 310 049 - AARLIN

①

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*06

Gérald GUSTAVE

Désignation de l'entreprise		A A D T N		A A R L I N		Néant		☐	
Adresse de l'entreprise		Certified by		you sign		91690		BOISSY-LA-RIVIERE	
SIRET		8 0 8 3 1 0 0 4 9 0 0 0 1 6							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12			
								Exercice N clos le	
								3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net			
		1		2		3			
AC IF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	{ Fonds commercial *		010		012			
		{ Autres *		014		016			
	Immobilitisations corporelles *			028		030			
	Immobilitisations financières * (1)			040		042		145 000	
	Total I (5)			044		048		145 000	
AC IF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052			
	Marchandises *			060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066			
	Créances	{ Clients et comptes rattachés *		068		070			
	(2)	{ Autres* (3)		072		074		8 581	
	Valeurs mobilières de placement			080		082			
	Disponibilités			084		086		1 613	
	Charges constatées d'avance *			092		094			
	Total II			096		098		10 194	
	Total général (I + II)			110		112		155 194	
PASSIF								Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120				7 500	
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126					
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves	{ (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132					
	Report à nouveau			134				13 494	
	Résultat de l'exercice			136				2 473	
	Subventions d'investissement			137					
	Provisions réglementées			140					
	Total I			142				23 467	
Provisions pour risques et charges				Total II		154			
DETTES (*)	Emprunts et dettes assimilées			156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166				6 600	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169	169		172					
	Comptes courants d'associés			173				105 127	
	Autres dettes			175				20 000	
	Produits constatés d'avance			174					
Total III			176				131 727		
Total général (I + II + III)				180				155 194	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AARLIN

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le								
						3	1	1	2	2	0	2	3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209										
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215									
	services *		217											
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												
	Production immobilisée*													
	Subventions d'exploitation reçues													
	Autres produits													
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)													232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)													
	Variation de stocks (marchandises)*													
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)													
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *													
	Autres charges externes* :	(	dont crédit-bail :	- mobilier :								4 129		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(	dont CFE et CVAE *		243									
	Rémunérations du personnel*											68 000		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)											27 305		
	Dotations aux amortissements*	(	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, I-2°, al. 3 du CGI		255									
	Dotations aux provisions													
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259									
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260										
Total des charges d'exploitation (II)													264	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)													270	
Produits financiers (III) 280														
Charges financières (V)													294	
Produits exceptionnels (IV)													290	
Charges exceptionnelles (VI) {													300	
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)													347	
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)													348	
Impôt sur les bénéfices* (VII)													306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)													310	
B- RÉSULTAT FISCAL													314	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2													312	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*													
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles													
	Provisions non déductibles*													
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)													
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247												
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime													
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986			ZFU -TE (44. octies A)	987								
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981			JEI (44. sexies A)	989								
	ZRD (44 terdecies)	127			ZRR (44. quinquies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991			Investissements et souscriptions outre-mer	344								
	ZFANG (44 quaterdecies)	345												
	BUD (44 sexdecies)	992			Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346								
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655								
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643								
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645								
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647								
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648								
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641								
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990								
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649								
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS													352
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2													354	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *													
	Déficits antérieurs reportables : *				12 360									
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS													370	
Bénéfice col.1 Déficit col.2													372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : AARLIN										Néant ☐		*
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *										
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice										
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406												
		Autres		410		412		414		416												
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426												
		Constructions		430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446												
		Installations générales agencements, aménagements divers		450		452		454		456												
		Matériel de transport		460		462		464		466												
		Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476												
Immobilisations financières				480	145 000	482		484		486	145 000											
TOTAL				490	145 000	492		494		496	145 000											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice												
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																				
		Fonds commercial		495		497		498		499												
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506												
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516												
		Constructions		520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536												
		Installations générales agencements, aménagements divers		540		542		544		546												
		Matériel de transport		550		552		554		556												
		Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566												
TOTAL				570		572		574		576												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR																				
		(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																				
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5												
		6		7		8		9		10												
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																	
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme																
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧														
1																						
2																						
3																						
4																						
5																						
6																						
7																						
8																						
9																						
10																						
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589														
Plus-values taxables à 19 % (1) 579					Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599														

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AARLIN

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indermnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	12 360
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	3 313
Déficits reportables		984	9 047
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	9 047

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	7 427
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	7 427		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	19 878	380	19 878
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	229
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : AARLIN		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2024



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN

8 0 8 3 1 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AARLIN

ADRESSE (voie) Montoir de la Robinette

CODE POSTAL 91690

VILLE BOISSY-LA-RIVIERE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	750

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GUSTAVE Prénom(s) GERALD
Nom marital % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 375,00
Naissance : Date 06/09/1982 N° Département 78 Commune CHEVREUSE Pays France
Adresse : N° 10 Voie MONTOIR DE LA ROBINETTE
Code Postal 91690 Commune BOISSY LA RIVIERE Pays France

Titre (2) MME Nom patronymique GRIVAZ Prénom(s) JESSICA
Nom marital GUSTAVE % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 375,00
Naissance : Date 19/06/1982 N° Département 92 Commune NEUILLY SUR SEINE Pays France
Adresse : N° 10 Voie MONTOIR DE LA ROBINETTE
Code Postal 91690 Commune BOISSY LA RIVIERE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)



(1)

☐ Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN

8 0 8 3 1 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AARLIN

ADRESSE (voie) Montoir de la Robinette

CODE POSTAL 91690

VILLE BOISSY-LA-RIVIERE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

1

Forme juridique SARL

Dénomination

ARCUEIL SPORTS CYCLES DARNOIS

N° SIREN (si société établie en France)

308198233

% de détention

100,00

Adresse :

N°

79

Voie

Bvd du Maréchal Joffre

Code Postal

92340

Commune

BOURG-LA-REINE

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

SARL AARLIN
Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : Montoir de la Robinette
91690 BOISSY LA RIVIERE

808 310 049 RCS EVRY

—***—

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 473 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 473 €
En totalité au compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

*
* *

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Certifié conforme
Le Gérant
M. Gérald GUSTAVE

Gérald GUSTAVE

✓ Certified by  yousign

J.G. G.G.